

SNCD MIELS VILLENEUVE

Adresse

ZA 81 rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR
FRANCE

Tél. (33).02.38.85.31.52
Fax (33).
e.mail contact@mielsvilleneuve.fr

Facturé à :

SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES
LE PAIN D'EPICES DU QUERCY
LA BRUNETTE

Livré à LA NOYERAIE DES ABEILLES

LA BRUNETTE

46110 BETAILLE

46110 BETAILLE
France

Facture

TVA INTRACOMM du facturé : FR60418054011 Page 1/1

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial	JD
23/10/2025	94084919	CAP00179	CDE TEL DU 221025	Julie DIAS	

Référence	Désignation	Colis	Nbre colis	Quantité	Prix unitaire	Rem 1	Rem 2	Rem 3	P.U. Net	Montant	TVA
MVDA141	Bon de livraison n° 93075582 KG GUIMAUVES AU MIEL 3352750300181 50,000 30052027	SK1	50,000	50,000	10,670	15,00	10,00		8,16	408,002	

1 PALETTE PERDUE DE 13 COLIS DE 70 KG
ENVOYER FACTURE A fournisseurs@maisondarnis.fr
Les articles "AB et BIO" sont des produits issus de l'agriculture biologique certifiés par FR-BIO-01

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de Commerce, tout retard dans le paiement exact aux échéances prévues au 5.B ci-dessus, donnera lieu au paiement d'intérêts de retard au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal, à compter du jour de l'échéance jusqu'au complet paiement. De plus, le Décret n°2012-1115 du 2 Octobre 2012 entré en vigueur le 1er janvier 2013, stipule que tout retard de paiement entraîne une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € ou d'un montant supérieur sur justification : «tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€» (Extrait de nos CGV paragraphe 5D).
Aucun escompte ne sera consenti (Extrait de nos CGV paragraphe 5B).

Total HT	Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A	T.T.C.
408,00	0	5,50		*****539,16 EUR
PORT TAXABLE 41,30	1	20,00	89,86	Net à payer
PORT NON TAXABLE	2			
FRAIS DE FACTURATION	3	10,00		539,16
	4			
LCR SS ACCEPTATION 30 JOURS NET 23 / 11 / 25				